

22 oct 2004 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 22 octobre 2004

Personnel des restaurants de différents SPF

Sur proposition de M. Christian Dupont, Ministre de la Fonction publique, le Conseil des Ministres s'est penché sur la problématique du personnel des restaurants après le déménagement des SPF Emploi, Travail et Concertation sociale (ETCS), Santé publique (SP), Sécurité sociale (SS), et de l'Administration des Pensions vers le site "Eurostation" (Bruxelles-Midi).

Sur proposition de M. Christian Dupont, Ministre de la Fonction publique, le Conseil des Ministres s'est penché sur la problématique du personnel des restaurants après le déménagement des SPF Emploi, Travail et Concertation sociale (ETCS), Santé publique (SP), Sécurité sociale (SS), et de l'Administration des Pensions vers le site "Eurostation" (Bruxelles-Midi).

Dans le cadre de la politique de modernisation de la gestion du patrimoine, le Gouvernement a décidé, à partir de 2001, un programme de mise en vente d'une partie significative d'immeubles à rénover, en vue d'améliorer les conditions d'hébergement des fonctionnaires des départements fédéraux. De nombreux services doivent donc être relogés dans des délais plus ou moins courts en vue de libérer les immeubles vendus ou cédés. Le programme de relogement prévoit l'installation dans l'aile nord de l'immeuble Eurostation (bloc 2) :- du SPF Emploi et Travail (actuellement rue Belliard)- du SPF Santé publique et Sécurité sociale (actuellement à la Cité Administrative de l'Etat)- de l'Administration des Pensions du SPF Finances (actuellement Tour des Finances) Ce déménagement aura pour conséquence la fermeture de deux restaurants (des SPF Santé publique- Sécurité sociale et Emploi- Travail) et la création d'un nouveau restaurant sur le site d'Eurostation 2. On estime à 3.524 les personnes qui doivent occuper le complexe Eurostation. Or, les statistiques montrent qu'un membre du personnel sur 3 prend son repas dans le restaurant d'entreprise. Des plans ont donc été établis pour l'aménagement d'une cuisine ayant une capacité de pointe de 1500 repas journaliers. L'effectif nécessaire au fonctionnement du restaurant Eurostation est estimé dès lors à 65 personnes. 106 personnes travaillent actuellement dans les restaurants sur le point d'être fermés. Un plan de mobilité a été approuvé par le Conseil des Ministres, en vue de garantir le maintien de l'emploi de toutes les personnes concernées par ce transfert. Les 106 membres du personnel de restaurant seront donc invités à passer un examen de sélection au Selor, afin de déterminer leur réaffectation. Plusieurs possibilités leur seront offertes:- le futur restaurant Eurostation 2 (65 personnes) ;- la réaffectation dans d'autres tâches au sein des SPF- la mobilité vers les prisons ou musées, où un besoin en personnel se fait sentir. Le Ministre de la Fonction publique, a d'ores et déjà demandé à l'Institut de Formation Administrative (IFA) de mettre en place des formations en archivage, en gardiennage, etc... pour aider les agents de niveau D à profiter réellement des possibilités de mobilité qui s'offrent à eux. Par ailleurs, en ce qui concerne l'organisation structurelle du restaurant Eurostation, la formule de Service de l'Etat à gestion séparée semble la plus avantageuse. Un groupe de travail composé de représentants des SPF et/ou services sociaux concernés sera donc créé afin de définir les modalités concrètes de la création et du fonctionnement d'un tel Service. Ce service de l'Etat pourrait, par la suite,

se charger de la mise en place progressive d'un service central " catering ", qui assurerait la distribution de repas chauds pour les cantines des différents SPF à Bruxelles. Le groupe de travail mis en place sera donc également chargé d'analyser les besoins des différents SPF, SPP et organismes d'intérêt public dans l'agglomération bruxelloise en vue de la mise en place d'un service central de " catering ".

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe